

Réf: Dossier N° : 49395

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LUXURE CERAMIC »****Siège social : ABIDJAN - COCODY DJIBI LOT 2041, ILOT 201, 23 BP
4070 ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LUXURE CERAMIC » .

Objet: Vente de matériaux de construction ; Diverses marchandises. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY DJIBI LOT 2041, ILOT 201, 23 BP
4070 ABIDJAN 23**

**GERANT: Madame ALLOU EPSE COULIBALY BLANCHE
STEPHANIE VIVIANE.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12300 du 08/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11417 du 08/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

